



le FIL

Toute l'actualité de Saint Illiers La Ville

N° 33 janvier 2019

EDITO

Ce numéro du FIL de janvier 2019 est l'occasion de vous souhaiter une bonne et heureuse année, de ma part et de celle du Conseil Municipal.

Ce sera aussi l'occasion de revenir sur les dix dernières années qui ont vu la transformation de notre village par la création d'un véritable centre bourg.

Les pages consacrées à l'inauguration de cet ensemble urbain dans une petite commune rurale en montreront l'importance.

L'ouverture du restaurant a été l'occasion de renouer avec la tradition du repas des anciens.

Ce sera aussi le lieu de la Galette des Rois qui quittera la salle communale pour intégrer le nouveau restaurant et surtout le professionnalisme de Carine et David.

Mais 2019 sera une année de transition importante, car début 2020 auront lieu les prochaines élections municipales. Le "Dégagisme" proné par la "République en marche" d'abord, les "Gilets jaunes" ensuite, n'encouragent pas les élus du conseil municipal à repartir pour 6 ans.

Ils pensent avoir fait leur devoir durant ces dernières années. Il faudra donc que 2019 voie surgir une ou plusieurs nouvelles équipes pour prendre la relève.

Nous serons là pour faciliter le passage du relais, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour répondre à toutes vos questions.

Jean-Louis Fournier
Maire de Saint Illiers La Ville



SOMMAIRE

EDITO	page 1
CENTRE BOURG	page 2
LE REPAS DES ANCIENS	page 8
LA GALETTE DES ROIS	page 10
LA CCPIF	page 11
LA FETE DES ECOLES	page 12
LES MUNICIPALES DE 2020	page 14
INFORMATIONS PRATIQUES	page 16



Inauguration du Centre Bourg

INAUGURATION DU CENTRE BOURG DE SAINT ILLIERS LA VILLE



Le Conseil Municipal de Saint Illiers-la Ville vous invite le
Samedi 15 décembre 2018 à 10h30

pour l'inauguration du nouveau centre bourg par
Gérard LARCHER, Président du Sénat,
Sénateur des Yvelines
Sophie PRIMAS, Sénateur des Yvelines

Merci de nous informer de votre présence: saintillierslaville@orange.fr ou 01 34 76 10 02

Ce carton invitait tous les habitants de Saint Illiers la Ville, avec de nombreuses personnalités, à venir fêter cette inauguration que Gérard Larcher avait très amicalement accepté de présider.

Pastilles de Mantes

LE COURRIER DE MANTES
MERCREDI 26 DÉCEMBRE 2018
www.78actu.fr

5

Une absence bien curieuse (suite)

Dans notre rubrique *Pastilles de Mantes*, nous nous étions la semaine dernière interrogés à propos de l'absence bien curieuse de Pierre Bédier lors de l'inauguration du centre bourg de Saint-Illiers-la-Ville. En faisant un parallèle douteux entre cette absence et la présence ce même jour d'Alexandra Dublanche, la vice-présidente de la Région.

Mal renseigné

Nous étions alors bien mal renseignés : Pierre Bédier et Alexandra Dublanche sont, depuis la fin de l'élection interne aux Républicains, redevenus, au moins sur le papier, bons amis. Comme le stipule Jean-Louis Fournier, le maire de Saint-Illiers-la-Ville dans une longue missive envoyée au journal. Alexandra Dublanche était vendredi 14 décembre présente en même temps que Pierre Bédier à Rambouillet pour l'inauguration des nouveaux locaux de l'Agence Ingénier'Y.

Soyons clairs, il n'a jamais été dans nos intentions de faire porter à Jean-Louis Fournier, maire « sans étiquette et non membre de LR », la responsabilité de cet amalgame, ni même, comme il nous l'a écrit, de lui



Jean-Louis Fournier, 3^e en partant de la gauche, ici aux côtés d'Alexandra Dublanche et de Gérard Larcher, n'a guère apprécié l'absence de l'article concernant son centre bourg. Une absence bien involontaire réparée cette semaine.

en faire porter la responsabilité.

Réconciliation

Mais depuis, on s'est renseigné et effectivement, les

deux adversaires d'hier sont aujourd'hui réconciliés, à tel point qu'Alexandra Dublanche est aujourd'hui vice-présidente de la fédération des Yvelines diri-

gée par Pierre Bédier ! Et Pierre Bédier était à l'étranger !

Ceci étant dit, Jean-Louis Fournier s'étonne dans cette même missive d'un renvoi pour

un article plus complet sur l'inauguration de son centre bourg. Et là, effectivement, patatras, le renvoi se fait sur une page consacrée à 7 jours dans la

France et dans le monde. Un problème technique nous a en effet empêché de diffuser comme initialement prévu cet article. Il aura, nous espérons, plaisir à le lire en page 20 cette semaine, page où, si tout va bien il pourra également trouver un bon d'abonnement...

Quel scoop ?

Pour finir, visiblement remonté et faisant feu de tout bois, ce même Jean-Louis Fournier stigmatise à son tour le fait que nous évoquions que le président du Sénat soit contre la suppression du Sénat. Et nous indique avoir « résumé 10 ans d'études et de travaux par un scoop ». Pas de scoop à l'horizon dans cette affaire mais une belle réponse de Gérard Larcher, le scoop aurait été qu'il soit pour !

Notons enfin que jeudi 20 décembre dernier, ce même maire de Saint-Illiers-la-Ville n'avait en réalité toujours pas digéré l'absence non seulement de Pierre Bédier mais aussi d'un représentant du conseil départemental pour l'inauguration de la, il est vrai, très belle et très réussie réhabilitation de son village.

P. A.

Merci au "Courrier de Mantes" auquel nous empruntons les articles publiés à l'occasion de cette inauguration. Deux demi-pages pour Saint Illiers la Ville, cela ne se produit pas tous les jours. Surtout que le 15 octobre dernier le Courrier, sous la plume de Claude Cécile, avait annoncé l'ouverture du restaurant "Aux goûts du jour" dans un très bon article.

Autour de Bonnières

LE COURRIER DE MANTES
MERCREDI 10 OCTOBRE 2018
www.78actu.fr

27

■ SAINT-ILLIERS-LA-VILLE

Ouverture imminente pour le restaurant-épicerie du centre-bourg

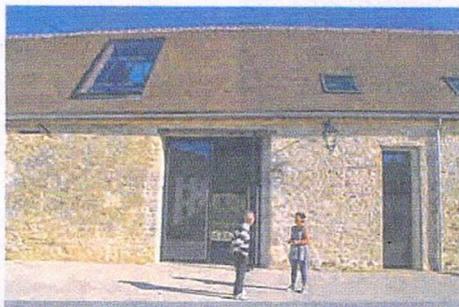
Avec l'ouverture prochaine du restaurant «Aux goûts du jour» dans l'ancienne longère de la ferme du Château, l'opération de réaménagement du centre-bourg sera quasiment achevée.

A constater le taux de réponses du questionnaire diffusé par la mairie, l'ouverture, autour du 15 octobre, d'un restaurant doublé d'une épicerie est attendue par la population. Une cinquantaine d'habitants, sur quelque 120 foyers, ont indiqué ce qu'ils voudraient trouver dans ce commerce : un dépôt de pain, la presse, un relais colis, des plats à emporter, etc.

Le restaurant «Aux goûts du jour» est aménagé dans l'ancienne longère de la ferme du Château. Son ouverture marque pour le maire Jean-Louis Fournier et son équipe la fin de l'opération d'aménagement du centre-bourg, pour laquelle ils ont reçu l'assistance du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Yvelines.

Un rayon bio réclamé par les habitants

Le local refait à neuf, de 58 m², est loué à Carine Le Milbeau, qui vient de quitter un emploi de cheffe cuisinot dans une brasserie à Condé-sur-Vesgre, associée à David Barbosa, un



Devant l'ancienne longère restaurée.

spécialiste de l'événementiel. A l'origine, le projet municipal concernait l'ouverture d'une épicerie de dépannage. « La chambre de commerce nous a dit qu'une épicerie ne marcherait que si elle est adossée à un restaurant », explique le maire Jean-Louis Fournier. La chambre de commerce a permis au projet d'être subventionné, à hauteur de 100 000 € environ, par le Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (Fisac). Cette subvention a notamment couvert

l'équipement de la cuisine.

Le restaurant comptera vingt-six places assises. On y servira une « cuisine française traditionnelle : tête de veau, rognons, filet mignon, frites maison », annonce Carine Le Milbeau. Elle mitonnera chaque jour deux entrées, deux plats et deux desserts. Quant à la partie épicerie, aménagée sur 42 m² : les deux associés ont l'intention de travailler avec des producteurs locaux. « Le questionnaire a fait apparaître une forte demande pour un rayon



Carine Le Milbeau, ici avec le maire Jean-Louis Fournier, servira une cuisine traditionnelle.

de produits biologiques locaux. Nous avons déjà trouvé des producteurs de cidre et de bière », indique la cheffe cuisinière. Le questionnaire a révélé

un autre besoin : celui d'un coiffeur. Carine Le Milbeau envisage de faire venir une fois par mois une professionnelle qui travaille habituellement à domicile. Le

nouvel établissement sera décidément multiservice.

C.C.



Retournons à l'inauguration qui a été l'occasion de revenir sur les dix années d'études et de travaux.

Elu en 2007, le conseil municipal composé de quelques anciens élus, mais surtout de nouveaux inexpérimentés, a été amené à réfléchir sur l'aménagement de l'école et les logements sociaux.

En 2008 le CAUE78 nous apporte aide et conseil, merci à Elisabeth Rojat-Lefebvre, Bruce Plancke et Christelle Berger. Ils préconisent une étude urbaine qui sera réalisée par Florence Crépu du Cabinet Choiseul.

En 2009 les diverses propositions issues de cette étude urbaine permettent une consultation citoyenne des habitants pour que la municipalité fasse les meilleurs choix pour la transformation de la ferme. L'Etablissement Public Financier des Yvelines se porte acquéreur de cette ferme pour la commune en attendant que nous réunissions la somme nécessaire.

En 2010 les choix des élus municipaux, suite à la consultation citoyenne, sont présentés lors d'une soirée "cochon grillé" dans la cour de la ferme qui deviendra la future place piétonne.



En 2011 les plans des travaux de voirie pour la sécurisation du "chemin des écoliers", le nouvel arrêt de bus ainsi que le parking mutualisé entre la commune et les logements Opievoy sont réalisés. Nous présentons ce projet de centre bourg à Gérard Larcher et Sophie Primas lors d'une de leur visite.

En 2012 démarre la construction des logements sociaux. Pierre Lépinay et Hervé Lanoy, architecte et bureau d'études, finalisent les plans et les documents pour la place, l'école et le commerce multi-services avec la halle et le restaurant.

En 2013 le CAUE78 nous prépare le dossier nécessaire pour la demande de la subvention par la Région Ile de France et le Département des Yvelines. C'est le Contrat Rural.



En 2014 nous achetons l'ancienne étable, dite "La Bouverie" à Mme Gabillon pour permettre à Enédis d'implanter le transformateur électrique nécessaire pour les logements sociaux, la nouvelle école, le commerce et l'éclairage urbain de la place.

En 2015 nous lançons l'appel d'offres pour l'ensemble des travaux de rénovation de la longère et de création de la place piétonne. L'Agence Ingenier'Y, récemment créée par le département, nous assiste pour le côté administratif.



En 2016 sont attribués les logements sociaux tandis que débute la transformation de la longère. L'espace multisports, totalement financé par la Communauté de Communes du Plateau de Lommoye, trouve son emplacement dans le centre bourg.

En 2017 les travaux s'achèvent dans la longère qui verra en septembre la rentrée des classes dans la nouvelle école.

Les logements sociaux sont inaugurés cette année 2017.

Et enfin, en 2018, c'est l'ouverture du restaurant et de l'épicerie par Carine et David. C'est aussi la fin des travaux de transformation de "la Bouverie" en logement, loué par la commune. Et c'est aussi l'amélioration de l'isolation de la classe Jacques Prévert pendant les vacances scolaires.

Autour de Bonnières

■ SAINT-ILLIERS-LA-VILLE

10 ans de travaux pour un nouvel essor

C'est un aboutissement, celui d'un long chemin entamé il y a maintenant 10 ans par la municipalité de Saint-Illiers-la-Ville. « En 2008, nous nous posions la question de savoir comment améliorer l'école, rappelle Jean-Louis Fournier, le maire du village depuis cette date. Et puis nous avons eu l'occasion d'acheter la ferme

du château... »

Le projet fou, pour un petit village de 344 habitants, de transfigurer le centre-bourg en donnant un nouvel élan à l'école était né. « La municipalité d'avant avait prévu des logements, nous avons réalisé une étude urbaine et proposé des pistes à nos citoyens. »

De fait, dix idées fortes ont

émergé de ces interrogations citoyennes avec, en tête de liste, l'amélioration de l'école et de sa sécurité mais aussi les créations d'un commerce multiservice, d'une halle, d'un restaurant, d'une dalle. « Au bout de dix ans, nous sommes arrivés à concrétiser dix projets », se réjouit Jean-Louis Fournier.

« Nous y voilà ! »

Pour parvenir à ses fins, le village a dû frapper à toutes les portes pour trouver des financements et, finalement, Jean-Louis Fournier le dit sans faux-semblant et avec une vraie fierté : « Les travaux de voirie pour refaire le chemin des écoliers ont été réalisés, l'arrêt de bus aussi. Et le restaurant est ouvert ! L'aménagement de la première longère est terminé. Nous y voilà ! »

Une réussite saluée par Alain Pezzali, le président de la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France, mais aussi par Alexandra Dublanche, la vice-présidente de la Région, heureuse de voir un territoire rural en plein développement. Cette proche de Valérie Pécresse l'a rappelé, 135 000 €, en trois volets différents, ont été investis dans ces opérations de revitali-



Gérard Larcher, lors de son discours, samedi 15 décembre dernier dans la nouvelle halle à Saint-Illiers-la-Ville.

sation du centre bourg.

De quoi réjouir Gérard Larcher. Le président du Sénat, accompagné par la sénatrice Sophie Primas, n'a pas financé directement les projets de la commune mais il l'assure, il a fait jouer ses relations pour la bonne cause. « La petite République dans la grande, c'est la commune, indique Gérard

Larcher. Nous avons fait de la revitalisation des centres-bourgs une priorité. »

« Cette commune nous avait présenté son projet il y a longtemps, souligne Gérard Larcher. Nous l'avons poussée et soutenue vis-à-vis des financeurs car c'est un projet qui paraissait à la limite du faisable, avec le retour du

commerce qui avait disparu et la rénovation de l'école, le tout dans une ancienne étable. Nous avons eu envie de le soutenir en sollicitant la Région, le Département et l'État... »

Le résultat est exemplaire dans sa concrétisation.

Patrick Auffret

En chiffres

Coût total : 4,6 millions d'€ TTC

Dépenses :

Achat foncier : 1,2 million d'€
Voirie : 800 000 €
École (aménagement de la longère) : 1 million d'€
Restaurant, épicerie... : 900 000 €
Place : 300 000 €
Bouverie : 240 000 €

Recettes

Emprunt municipal de 2 millions d'€
Département (voirie) : 245 000 €
Région : 195 000 €
État - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'école (DETR) : 90 000 €
Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (Fisac) : 100 000 €
Fonds de compensation TVA : 450 000 €
Communauté de communes : financement total de l'espace multi-sport.

On a donc pu inviter tous les habitants à participer à cette inauguration et à déguster l'apéro déjeuner préparé par Carine et David, assistés d'une équipe très professionnelle.





L'article du Courrier de Mantes de la page précédente détaille le coût de 4,6 M€ de l'opération et son financement.

Je profite de cette photo avec Alain Pezzali, président de la CCPIF, au micro pour rappeler la prise en charge totale du CityStade par la CCPL à l'époque. Et aussi, par la CCPIF cette fois d'un "fonds de concours" de 7 500 € pour la classe Jacques Prévert (isolation).

Les 4,6 M€ proviennent des subventions détaillées page précédente: Département pour 350000 €, Région pour 195000€, Etat pour 190000 €, mais aussi d'un emprunt de 2 M€ et de nos fonds propres, en provenance de nos impôts locaux pour près de 1,5 M€.

Ce sont la Taxe d'Habitation, 40 000 €/an, La Taxe Foncière, 240 000 €/an. Cette somme annuelle de 280 000 € provient des habitants de Saint Illiers la Ville pour 100 000 €/an et de Storengy pour 180 000 €/an.

C'est la présence de cette entreprise qui nous permet de concrétiser un tel projet tout en conservant des taux d'imposition très faibles.



Un dernier mot concernant les subventions: notre ancien député, Jean-Marie Tétart, nous a donné 7 500 € de sa réserve parlementaire pour l'aménagement de la Bouverie en logement.

Malheureusement il n'a pas été des nôtres ce samedi 15, retenu dans sa bonne ville de Houdan pour la distribution des colis aux anciens.

Probablement une des toutes dernières de ses subventions, supprimées par nos nouveaux députés.

Un petit reportage photographique de cet apéro déjeunatoire, après les discours, qui s'est prolongé assez tard tant les brochettes, les verrines et autres friandises étaient appétissantes. Le champagne bien frais facilitant la digestion. Désolé pour ceux qui n'ont pas réussi à se libérer, voici ce que vous avez raté:



Merci à Laurence et aux autres photographes pour l'ensemble de ces documents.
Jean-Louis Fournier



**MAIRIE
de
SAINT-ILLIERS-LA-VILLE**

Le 12 janvier 2019

M. Lefevre

Objet : Bulletin municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser un exemplaire de notre bulletin municipal, en espérant que la lecture vous en sera intéressante et agréable.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*En souvenir de cette inauguration
Très cordialement*

Le Maire



Jean-Louis FOURNIER